

Département de : LOZERE
Commune : AUROUX

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 048-214800104-20260410-2026_4_1-DE



Présents : 11
Absents : 0
Absents représentés : 0

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026 / 3-1 à N° 2026 / 3-7

Date de la convocation : 16 Mars 2026

L'an deux mil vingt six
Et le 20 Mars
A 14 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUROUX s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PIJEAU Anne-Marie, Maire.

Présents : PIJEAU Anne-Marie, DELMAS Pascal, BRUNEL GILARDIN Hélène, MOURGUES Emmanuel, RUIZ Régine, PAULET Benoit, GAILLARD Hélène, GILARDIN Bernard, SARIVIERE Nicole, ZAMUTH Marie-Pierre, SYLVAIN Joseph

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) :

Absent(s) représenté (s) :

Secrétaire de Séance : GILARDIN Bernard

2026/3-1 : Election du Maire, Fixation du nombre de postes d'adjoints, et élection des adjoints, et lecture de la charte de l' élu local

Election du Maire :

Mme PIJEAU Anne-Marie se porte candidate :
Anne-Marie PIJEAU, élue maire à l'unanimité (11 voix).

Nombre d'adjoints

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit trois adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de deux adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à deux le nombre des adjoints au maire de la commune.

Election des Adjoints :

2 listes présentées :
DELMAS Pascal et BRUNEL GILARDIN Hélène : 7 voix
DELMAS Pascal et ZAMUTH Marie-Pierre : 4 voix

La liste conduite par M. DELMAS Pascal et BRUNEL GILARDIN Hélène est élue à 7 voix contre 4 (bulletins secrets)

Lecture par Mme le Maire, Mme Anne-Marie PIJEAU, de la charte de l' élu local à l'ensemble du Conseil Municipal, ainsi que la remise d'un exemplaire papier à chacun.

2026/3-2 : Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 27 Février 2026

Lecture du Procès-verbal par Mme le Maire.

Approuvé à l'unanimité

2026/3-3 : Fixation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Maire : 28,1 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 1er adjoint : 10,89 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 2ème adjoint : 8,2 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Approuvé à l'unanimité

2026/3-4 : Délégation du Conseil Municipal au Maire de certaines attributions

Lecture de toutes les délégations attribuées à Mme le Maire.

Approuvé à l'unanimité

2026/3-5 : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

Rappel :

Désignation des Conseillers Communautaires

A titre de rappel, les Conseillers Communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal soit le Maire et le 1er adjoint.

Madame PIJEAU Anne-Marie et M. DELMAS Pascal sont élus conseillers communautaires.

Election d'un membre titulaire et d'un suppléant au Syndicat Intercommunal de Collecte des ordures Ménagères (S.I.C.T.O.M)**Membre titulaire**

- Mme BRUNEL GILARDIN Hélène : 11 voix

Membre suppléant

- M. MOURGUES Emmanuel : 11 voix

Election d'un membre titulaire et d'un suppléant au Syndicat Mixte Lozère Numérique**Membre titulaire**

- M. PAULET Benoit 11 voix

Membre suppléant

- M. MOURGUES Emmanuel : 11 voix

Election de deux membres pour le Syndicat départemental d'Electrification et d'Equipement (S.D.E.E)

- Mme BRUNEL GILARDIN Hélène : 11 voix
- Mme ZAMUTH Marie-Pierre : 11 voix

Election d'un membre pour l'office de Tourisme du Canton de Langogne

- M. GILARDIN Bernard : 11 voix

Election d'un membre correspondant défense

Suffrages exprimés : 11

- Mme GAILLARD Hélène : 11 voix

2026/3-6 : Constitution des différentes commissions municipales**Election de quatre membres pour la commission voirie**

- Mme ZAMUTH Marie-Pierre : 11 voix
- M. DELMAS Pascal : 11 voix
- M. SYLVAIN Joseph : 11 voix
- M. GILARDIN Bernard : 11 voix

Election de trois membres pour la commission Bâtiments Communaux et Urbanisme

- M. PAULET Benoit : 11 voix
- M. MOURGUES Emmanuel : 11 voix
- M. GILARDIN Bernard : 11 voix

Election de quatre membres pour la commission Communication et Information

- Mme RUIZ Régine : 11 voix
- Mme BRUNEL GILARDIN Hélène : 11 voix
- M. MOURGUES Emmanuel : 11 voix
- Mme SARIVIERE Nicole : 11 voix

Election de cinq membres pour la commission Tourisme, Culture et Vie Associative

- Mme BRUNEL GILARDIN Hélène : 11 voix
- Mme SARIVIERE Nicole : 11 voix
- Mme RUIZ Régine : 11 voix
- Mme ZAMUTH Marie-Pierre : 11 voix
- M. GILARDIN Bernard : 11 voix

Election de quatre membres pour l'Aide Sociale, Handicap et C.C.A.S

- Mme RUIZ Régine : 11 voix
- M. MOURGUES Emmanuel : 11 voix
- Mme GAILLARD Hélène : 11 voix
- Mme BRUNEL GILARDIN Hélène : 11 voix

Election de trois membres pour la commission Défense et Incendie

- M. GILARDIN Bernard : 11 voix
- Mme GAILLARD Hélène : 11 voix
- M. DELMAS Pascal : 11 voix

Election de trois membres titulaires et trois membres suppléants pour la Commission des finances et la Commission d'Appel d'Offres**Membres titulaires**

- Mme SARIVIERE Nicole : 11 voix
- M. SYLVAIN Joseph : 11 voix
- M. DELMAS Pascal : 11 voix

Membres suppléants

- * M. MOURGUES Emmanuel : 11 voix
- * Mme GAILLARD Hélène : 11 voix
- * M. GILARDIN Bernard : 11 voix

Election de quatre membres de la commission « forêt »

- M. SYLVAIN Joseph : 11 voix
- M. GILARDIN Bernard : 11 voix
- M. PAULET Benoit : 11 voix
- Mme ZAMUTH Marie-Pierre : 11 voix

2026/3-7 : Remboursement des frais de déplacement liés à l'exercice du mandat

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

Boulangerie : les boulangers demandent de pouvoir partir en congés du 1^{er} au 16/06, et donc une dérogation à ce qui est inscrit dans leur contrat de bail.

En effet, il y a des ponts sur tous les week-ends du mois de mai cette année, et afin de ne pas pénaliser les habitants sur ces ponts, ils demandent donc de prendre leurs congés en juin.

Le Conseil Municipal approuve cette demande.

Pour l'été, interrogation de mettre en place une machine à pain / pizza au niveau du camping (car la boulangerie est fermée l'après-midi, et les camping-caristes arrivent en fin d'après-midi)

GILARDIN Bernard
Secrétaire de Séance



PIJEAU Anne-Marie
Maire d'Auroux

